

Rentrée sociale 2006

L'actualité est marquée :

- > par la privatisation de GDF. Nos dirigeants gouvernementaux s'asseyant allègrement sur leurs « assurances » passées de garder une entreprise publique (les promesses n'engageant que ceux qui les croient !).
- > Par l'annonce de la suppression de 15000 agents de la fonction publique dont près de 9000 pour 2007. Par la perte du pouvoir d'achat durement ressentie par les salariés, et en particulier les smicards sans parler de ceux qui n'ont que les minimas sociaux
- > Par l'ouverture de la chasse à l'enfant ; la suspension des expulsions accordée pendant l'année scolaire aux jeunes majeurs scolarisés et aux parents sans papiers d'enfants scolarisés ayant pris fin. Les luttes menées sur l'ensemble du territoire ayant permis de limiter le nombre des expulsions.
- > Par la discussion du projet de loi de prévention de la délinquance...
- > Par la multiplication des « cadeaux » de toute sortes aux patrons (exonérations des cotisations

> Par le développement des emplois à temps partiels (CESU...)

Face à un gouvernement qui veut nous faire croire à une embellie du côté de l'emploi par le développement des CESU (chèque emploi service universel) en nous ressassant la baisse du chômage...

L'heure est plus que jamais à une résistance d'ensemble ! Mais nous n'en sommes pas là et les seules dates, à ce jour connues, sont des mobilisations sectorielles...

Alors, nous aurait-on donc menti ? il n'y aurait donc pas de suite après la victoire sur le CPE ? On peut poser la question à nos camarades CGT, CFDT ou FO qui nous avaient bien déclaré ce printemps qu'après le CPE, on allait s'occuper du CNE et ainsi assurer la sécurisation des parcours professionnels.

La question se pose aussi à nous, union syndicale Solidaires !

Nous nous sommes félicités d'avoir gagné tous ensemble, salariés et jeunes, sur le CPE. Même si nous voulions plus, il nous reste à en tirer les conclusions : notre union syndicale doit se donner les moyens d'être davantage un outil en capacité de prendre des initiatives de mobilisation. Sinon nous sommes impuissants et condamnés à subir les situations.

Solidaires Rhône doit se donner les moyens d'accélérer sa construction en tant qu'interpro. Personne ne nous fera de cadeaux. On l'a vu à l'OPAC, on le voit aux TCL ou à la société Eurest mais notre développement se poursuit...

La désignation de 39 conseiller-e-s du salarié, sont un signe de notre volonté d'affirmer une présence solidaire interprofessionnelle plus forte. Cela est possible grâce au concours de nos différentes bases. Reste à en garantir en garantissant le bon fonctionnement. Cela nécessitera :

- > D'améliorer notre organisation pour une meilleure coordination entre nous,
- > De mutualiser nos moyens au service d'une action syndicale pour le respect de nos droits,

- > de renforcer notre présence lors des prochaines échéances prud'homales, afin de gagner en représentativité...

Telles sont quelques unes des priorités à tenir afin de construire un outil de mobilisation.

Alors prenons le temps de nous concerter, c'est le plus sûr moyen d'avancer ensemble.

Ce sera l'objet notre premier congrès interpro pour le printemps 2007.

le journal

n°4 octobre 2006

Union
Syndicale
Solidaires **rhône**

sud TCL ■ Brandt-Fagor ■ RESF ■ Conseillers du Salarié

TCL, la longue marche pour la représentativité

Le 7 mars 2006, nous étions devant le tribunal d'instance de Lyon pour défendre la représentativité de SUD aux TCL. Après la nomination d'un Délégué Syndical et d'un Représentant Syndical au CE, main dans la main avec la direction des TCL (groupe KEOLIS), les syndicats CGT, CFDT, FO et Autonomes avaient contesté notre représentativité. Cette alliance contre-nature avait gagné puisque le tribunal lui avait donné raison dans sa décision rendue le 16 mars.

Ces péripéties n'ont pas découragé nos camarades des TCL. Ils ont continué leur activité syndicale (sortie régulière de tracts et d'un journal) et développé le nombre d'adhérents SUD aux TCL. Ils se sont aussi un peu plus investis dans SOLIDAIRES en désignant plusieurs d'entre eux comme conseiller du salarié.

Représentatif ou pas, SUD pèse désormais dans la vie de l'entreprise. Dernièrement, SUD a déposé un préavis de grève pour le 21 juin. Ce préavis a

bien évidemment été contesté devant la justice par la direction car venant d'une organisation syndicale non représentative dans l'entreprise...

Dans le même temps, SUD désignait de nouveau 4 Délégués Syndical (plus représentatifs des différentes activités des TCL) et un Représentant Syndical au CE... Reste à attendre les réactions de la direction et des autres syndicats : vont-ils continuer à perdre leur temps à contester notre représentativité ?

FagorBrandt

Une usine tuée à « petit feu »

L'histoire d'une usine :

Il était une fois une usine nationalisée qui fabriquait + de 800 000 lave-linge par an avec + de 1000 salariés. C'était une usine qui en son temps s'autofinçait et servait de « vache à lait » dans la branche électroménager du groupe Thomson.

Un jour, le gouvernement (de gauche) s'est débarrassé de cette entreprise en nous vendant au groupe ELFI qui en a fait ses « choux gras » sans trop mettre d'argent dans l'innovation de nouveaux produits. Puis c'est la débâcle d'une opération financière fumeuse avec le groupe Moulinex, et c'est le dépôt de bilan. Le groupe ELCO avec sa

formule magique («Brandt pour Brandt » n'a pas fait illusion longtemps. Un groupe illusionniste

qui présentait plein d'innovation et de projet d'extension mais qui ne les concrétisait pas, finalement son opération « Brandt pour Brandt » se transforme en « Fagor por Fagor » (avec une plus value non négligeable). Et avec Fagor le démantèlement continue, après la fermeture de Lesquin avec son ex -associé ELCO, Fagor s'apprête à porter un coup de « banderille » à l'usine d'Aizenay. Quant à l'usine de Lyon, on l'anesthésie pour lui arracher dents et griffes. Le jour du réveil va être brutal et douloureux.

Un plan industriel qui est surtout un plan de suppression d'emploi :

Le démantèlement de l'usine de Lyon continue dans le plan de restructuration, 49 postes de travail sont supprimés, dont une grande partie au

niveau du développement produit et suivi de qualité (essais et qualification). Ce qui signifie clairement que le site de Lyon va perdre son entité d'entreprise indépendante et se transforme petit à petit en « usine presse-bouton ». Un usine d'assemblage qui pourrait être dans la configuration idéale pour être complètement délocalisée. C'est un risque à moyen terme qui est même pointée par la Direction du Groupe. Récemment, lors d'un CCE, le président a souligné l'aspect atypique du groupe sur ses concurrents, qui eux n'ont plus dans leur grande majorité des sites de production en France. Les salariés dans leur mécontentement et la mobilisation qui en découle sont mitigés. Il y a malheureusement un défaitisme devant cette situation qui leur paraît comme inexorable. Il

est vrai que la tendance du paysage « politico social » est comme démunie de moyens à mettre en œuvre pour stopper cette hémorragie de pertes d'emplois.

Pourtant il est clair que seule la mobilisation et la solidarité

de salariés pourrait mettre un frein à cette politique de démantèlement.

Un bras de fer s'engage entre le patron et les salariés, l'un pour aller vers la délocalisation totale des 5 sites de production de France vers les

pays de l'Est, les autres pour le maintien de ces sites industriels pour garder l'emploi en France et préserver le tissu industriel, l'avenir de plusieurs centaines de familles est en jeu.

RESF :

Lettre au préfet

Le 16 septembre 2006

M. le Préfet du Rhône,

Le Réseau d'Éducation Sans Frontière m'alerte de la menace d'expulsion imminente qui pèse sur M. GANHEM, alors que sa femme et ses enfants demeurent en France.

Rien ne saurait justifier la dispersion d'une famille ; ceci est contraire à toute humanité ; ceci est une atteinte à la dignité des personnes.

Je vous saurais gré d'user de votre autorité pour restaurer les valeurs constitutives de notre république.

Recevez, Monsieur le Préfet, mes salutations distinguées

M Claude DELORME

Professeur en lycée professionnel à Vénissieux
Représentant de la Fédération des Syndicats SUD éducation
au Conseil Supérieur de l'Éducation Nationale.

Conseillers du salariés :

39 « Conseillers du salarié » SOLIDAIRES sur le Rhône,

un pas important pour la reconnaissance de notre représentativité !

Qui sont les conseillers du salarié ?

Ils interviennent dans les petites entreprises qui n'ont pas de Délégué du Personnel pour assister le salarié convoqué à un entretien préalable avant

licenciement.

Comment sont-ils désignés ?

Tous les 3 ans, la liste des conseillers du salarié est réactualisée et validée par

décret préfectoral.

La Direction Départementale du Travail et de la Formation Professionnelle s'est adressée aux

.../...

organisations syndicales dites les plus représentatives afin que chacune lui présente une liste de conseillers du salarié au plus tard le 1er juin 2006.

Les nouveaux conseillers du salarié seront opérationnels en octobre après validation des listes par la préfecture et la DDTEFP.

Qui peut être « conseiller du salarié » ?

N'importe quel salarié ou retraité du public comme du privé peut assurer cette défense « Solidaires » des salariés isolés confrontés à l'arbitraire patronal.

Le salarié désigné dispose de temps et de moyens pour assurer sa mission. De plus, il devient salarié protégé.

En septembre, une réunion/formation des conseillers du salarié SOLIDAIRES sera organisée afin de gérer et répondre au mieux aux demandes d'intervention qui nous parviendront.

SOLIDAIRES Rhône désigne 39 conseillers du salarié !

Dans la foulée des élections prud'hommes de décembre 2002, SOLIDAIRES Rhône avait désigné 5 conseillers du salarié.

Pour affirmer notre représentativité sur le Rhône, notre objectif était d'en désigner 25 en mai 2006... en

fin de course, nous en désignons 39 !

Tous les secteurs d'implantation des syndicats SUD son représentés, le public comme le privé.

C'est très encourageant pour les élections prud'hommes de décembre 2008.

Avec 39 « conseillers du salarié » qui fonctionnent, les syndicats SUD et notre Union Syndicale SOLIDAIRES seront plus visibles, nous toucherons plus de secteurs et plus de salariés et notre représentativité sera plus difficile à contester.

Cela nous aidera aussi à déposer plus de listes et des listes plus complètes pour les élections prud'hommes de 2008... Si nous avons un

Retrouvez Solidaires Rhône sur la toile :

<http://solidairesrhone.free.fr/>

plus fort pourcentage de voix et plus d'élus, ce sera un élément important pour la reconnaissance de notre représentativité au niveau interprofessionnel.

L'objectif des syndicats SUD et de SOLIDAIRES est de passer à une étape supplémentaire et de faire un « saut » à l'occasion des élections prud'hommes de décembre 2008.

Pour que le syndicalisme Solidaires, Unitaires et Démocratiques pèse, il faut nous développer.

Plus d'infos sur le site de Solidaires Rhône...

Sommaire

- > **Edito** **page 1**
- > **Local** **page 2**
- > **RESF** **page 3**
- > **Conseillers du salariés** **page 3-4**

**pour nous
contacter**

Union syndicale Solidaires Rhône ■ 2 rue Chavanne 69001 Lyon
04 78 30 49 54 ■ 06 07 98 88 83 ■ sud.crc.rhone@wanadoo.fr
web : <http://solidairesrhone.free.fr>
permanences juridiques : ludovic.levy@club-internet.fr